République Française
Liberté Egalité Fraternité

Clermont
de l'Oise

Arrêté de stationnement
Association l'Art de la Diversité
Rue de la Fontaine Massé
Du vendredi 6 novembre au samedi 7 novembre 2026

Arrêté N° 2026 - 787

Le Maire de la Ville de CLERMONT, Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211 – 1, L.2212 - 1, L.2113 – 1 et L.2113 -2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les Articles 38 et 39 du règlement de Police Générale,

Vu la demande de Monsieur Namur James, de l'association l'Art de la diversité;

qui sollicite l'occupation du domaine public pour faciliter l'installation et le démontage du matériel à l'occasion de la manifestation «**Merveilles du Livre 2026 »** les 6 et 7 novembre 2026 à l'Hôtel de Ville.

Considérant qu'il y a lieu de règlementer le stationnement des véhicules, afin d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique ;

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'association l'Art de la diversité est autorisée à réserver 3 places de stationnement au droit de l'Hôtel de Ville Rue de la Fontaine Massé du vendredi 6 novembre 2026 à partir de minuit jusqu'au samedi 7 novembre 2026 minuit. Le stationnement de véhicules sera considéré comme gênant et constituera une infraction au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route. Les véhicules en infraction pourront être mis en fourrière aux frais du propriétaire.

ARTICLE 2 : La signalisation nécessaire sera fournie et mise en place par les Services Techniques Municipaux.

ARTICLE 3 : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément au règlement en vigueur.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

ARTICLE 5 : Les Agents de l'Autorité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs, affiché à l'Hôtel de Ville et dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services.
- Gendarmerie de Clermont.
- Police Municipale.
- Hôtel de Ville.
  l'association l'Art de la diversité

Clermont, le 3 novembre 2026

MAIRIE DE CLERMONT 60 (OISE)

Le Maire,

Lionel OLLIVIER.